

Les chaînes de l'Eldorado

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 362

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les chaînes de l'Eldorado

Lisant le rapport annuel 1974-1975 d'*Amnesty International* (AI), je constate avec plaisir que quatre lignes seulement (sur les 146 pages) concernent la Suisse ; qu'il n'y est question ni de torture, ni d'internements suspects dans des hôpitaux psychiatriques, ni même de mauvais traitements.

Toutefois, je constate avec déplaisir que durant « l'exercice considéré », 545 objecteurs de conscience ont été condamnés et emprisonnés — et donc que nous avons aussi nos prisonniers « politiques ».

Un autre pays a retenu mon attention : le Népal. Pourquoi le Népal ? N'est-ce pas « bien loin », comme le dit le héros de l'une des histoires de Gilles ?

Parce qu'il y a un mythe du Népal : sorte d'Eldorado, où pas mal de hippies et même de jeunes qui ne sont pas des hippies rêvent de se rendre ; et pour certains adultes, sorte de Babylone moderne, métropole de la drogue, etc.

Des « cas spéciaux »

La situation semble différente.

« Cette dernière année, la pratique de l'emprisonnement politique au Népal n'a pas beaucoup changé, quoique deux membres du Parlement (...) aient été relâchés au début de 1974. A la fin de l'année, Amnesty International a dressé la liste de 206 prisonniers politiques, dans 26 prisons népalaises. Les groupes AI (...) ont pris part à une importante campagne pour tenter d'obtenir une amnistie générale à l'occasion du couronnement du roi Birendra le 24 février 1975.

« (...) Quoique le roi eût annoncé au moment de son couronnement qu'une commission serait instituée, afin d'examiner les réformes constitutionnelles nécessaires, et que 401 « criminels » se-

raient amnistiés, aucun prisonnier politique n'a bénéficié de cette mesure.

» Alors qu'il se rendait à la conférence d'Amnesty International pour l'Asie du Sud, M. Ennals a eu un entretien, le 17 mars 1975, avec le ministre de l'Intérieur, Home Bahadur Shrestha. Le ministre lui a déclaré qu'il y avait actuellement entre 140 et 147 prisonniers détenus au Népal pour des raisons politiques, et il lui a promis de vérifier la liste de 206 prisonniers établie par AI. Au moment où le présent rapport a été rédigé, aucun nouveau renseignement n'avait été communiqué par le ministre. Martin Ennals souligna le fait que certains prisonniers politiques (...) avaient été enfermés plus longtemps que les trois ans maximum prévus par la loi sans qu'eût lieu le procès prévu par le « Security Act ». Le ministre n'a pas nié la chose, mais il a déclaré que des « tribunaux spéciaux » allaient être constitués pour s'occuper des « cas spéciaux ».

Enquêteurs arrêtés

» Le 30 septembre 1974, le directeur en charge de la section népalaise d'AI a été arrêté, cette arrestation étant en rapport avec la création d'une organisation d'assistance sociale (aujourd'hui disparue) placée sous les auspices de l'un des chefs du Parlement népalais, B. P. Koirala. M. Ennals a envoyé un télégramme, par lequel il exprime son inquiétude au sujet de cette arrestation.

» Le 17 décembre 1974, l'ancien ministre des Affaires étrangères et représentant du Népal auprès de l'ONU, par ailleurs président de la section népalaise d'AI, Rishikesh Shaha, a été lui aussi arrêté et interrogé. Les deux membres d'AI ont été relâchés après quelques jours. Toutefois, parmi les détenus politiques actuellement détenus au Népal, on compte six membres de la section népalaise d'AI. »

... Et d'autres documents, livres, etc., assez inquiétants. Même dans ce « canton détourné de l'Univers »...

Anny Klawa-Morf

Deux journaux alémaniques, la « National Zeitung » et « TW », viennent de faire sortir de l'ombre une femme qui est entrée dans sa 83e année et qui « terrorisa » les bourgeois autrefois, puisqu'elle fut mise sur la liste noire des militants ouvriers qui ne devaient pas trouver d'emploi.

A sept ans, elle aide sa mère dans les travaux à domicile qui permettent à la famille de subsister (quand elle s'endort à l'école, d'avoir travaillé trop tard, le maître, compréhensif, la laisse dormir...). A quinze ans, elle entre en fabrique. A seize ans elle constitue, avec cinq camarades, l'association des jeunes filles socialistes de Wipkingen (Zürich). A 17 ans, à la suite d'une grève générale à Zürich, elle est mise à l'index ; en 1915 le groupe de jeunes filles est admis au sein de la jeunesse socialiste (Jungburschenverein) qui ne comptait jusqu'alors que des garçons.

Anny Morf rencontre Lénine en 1916 et participe aux séances du « Club de quilles » qui se réunit toutes les quinzaines au café « Eintracht ».

Pendant la république des conseils, en avril 1919, à Munich, elle travaille au bureau de l'armée rouge et elle est une des dernières à quitter Dachau lorsque Ernest Toller (le nom signifie peut-être quelque chose pour certains lecteurs) licencie l'armée rouge pour éviter un bain de sang dans un combat contre les troupes de Noske.

Elle est emprisonnée à Munich, rentre en Suisse et continue de militer. En 1923, elle participe à la fondation d'une école du dimanche socialiste à Berne, et en 1926 c'est la création de l'organisation des amis de l'enfance qui patronne encore maintenant les « Faucons rouges » de la Ville fédérale (en Suisse romande : les Avant-Coureurs). Evidemment, Anny Klawa a collaboré à l'aide à l'Espagne républicaine, à la Croix-Rouge suisse et à bien d'autres œuvres. Elle a donné des cours et des conférences pour mieux faire connaître la pensée socialiste. Encore aujourd'hui, Anny

J. C.